



Probleme avec un courtier et agence immobiliere

Par **KESHIA**, le **20/06/2010** à **14:50**

Bonjour,

Bonjour,
j'emprunte seule et j'ai 39 ans

je gagne 23000 euro annuel soit 1929 euro par mois
le bien coute 131 000
et je n'ai pas d'apport pour les frais de notaire
et j'ai un credit a la consommation en cours de 4000 euro

donc

j'ai contacter 2 courtiers pour m'aider a rechercher un financement pour mon bien immobilier.
le premier courtier m'a informer que les banques me refusait le credit car j'ai deja un pret
conso en cours d'un montant de 4000 euro.soit des echances de 176 euro par mois.et pas
d'apport pour les frais de notaire.
Donc j ai faxer les refus a l'agence.

Le probleme se situe avec le second courtier a qui j'avais pourtant demander d'arreter les
recherches. il a quand trouver une offre de pret dans une banque qui m'avait pourtant deja
refuser
l'a faxer a l'agence sans mon accord(sans meme me l'a montrer).
mais pour sortir cette offre il a volontairement pas mis mon pret en cours.
evidement le credit passe car il n'a pas inclus mon credit en cours.

MAINTENANT L'agence me dis que je suis obliger de prendre cette offre.alors que j'ai faxer

les refus avant les 45 jours.

Que faire ??

si je suis obliger d'accepter ce credit cela me fera un taux d'endettement de 56% ce courtier et cette agence ont elle le droit d'agir ainsi ??

en plus l'agence me dis que le vendeur peux se retourner contre moi.

mERCI pour vos reponses Aider moi svp

Cordialement

merci